



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du  
conseil d'arrondissement  
tenue le jeudi 7 mars 2024, à 8 h 30  
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine**

---

**PRÉSENCES :**

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement  
Mme Andrée Hénault, Conseiller de ville  
M. Richard L Leblanc, Conseiller d'arrondissement  
Mme Marie-Josée Dubé, Conseillère d'arrondissement

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Miranda, maire d'arrondissement

**ABSENCES :**

Mme Kristine Marsolais, Conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Anne Chamandy, Directrice d'arrondissement  
Mme Nataliya Horokhovska, Secrétaire d'arrondissement

---

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

---

**Ouverture de la séance ordinaire du 5 mars 2024**

Le président de la séance, M. Luis Miranda, déclare la séance ouverte à 8 h 30.

10.01

---

**Période de questions du public**

La période de questions du public débute à 8 h 30, mais aucune question n'est posée.

10.02

---

**Période de questions des membres du conseil**

La période de questions des membres du conseil débute à 8 h 31, mais aucune question n'est posée.

10.03

---

**CA24 12048**

**Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 mars 2024, à 8 h 30**

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 mars 2024, à 8 h 30.

ADOPTÉE

10.04

---

**CA24 12049**

**Approuver la convention de services à intervenir avec Nature-Action Québec inc et l'arrondissement d'Anjou afin de procéder à l'identification des besoins en outils de collecte, sensibilisation porte-à-porte, distribution de bacs de comptoir et suivi post-implantation, dans le cadre du déploiement de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles de 9 logements et plus et les institutions, commerces et industries (ICI) du secteur 1 et 2 de l'arrondissement d'Anjou, pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2024 au 31 décembre 2024 - Autoriser une dépense maximale 93 837,40 \$, taxes incluses, le cas échéant**

Il est proposé par Marie-Josée Dubé

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'approuver la convention de services avec Nature-Action Québec inc afin de procéder à l'identification des besoins en outils de collecte, sensibilisation porte-à-porte, distribution de bacs de comptoir et suivi post-implantation, dans le cadre du déploiement de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles de 9 logements et plus et les institutions, commerces et industries (ICI) du secteur 1 et 2 de l'arrondissement d'Anjou, pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2024 au 31 décembre 2024.

D'accorder à cette fin, un contrat de gré à gré au montant de 93 837,40 \$, taxes incluses, le cas échéant, selon les modalités et conditions prévues dans la convention.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE

20.01 1245332001

---

**CA24 12050**

**Levée de la séance extraordinaire du 7 mars 2024, à 8 h 30**

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

Que la séance extraordinaire soit levée à 8 h 34.

ADOPTÉE

70.01

---

---

Luis Miranda  
Maire d'arrondissement

---

Nataliya Horokhovska  
Secrétaire d'arrondissement

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le  
9 avril 2024.